



Service des Eaux du Vivier

MARCHE N°20MADMG02

AVENANT N°1

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 12/04/2021 ;

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, SAS EUROVIA Poitou Charentes Limousin, 186 Route de Nantes - CS42020 - 79011 NIORT Cedex, SIRET 412 395 709 00022, représenté par *(qualité, nom, fonction)*

.....
.....

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 20MADMG02 relatif aux travaux de restructuration du site de Marot – phase G aménagements extérieurs - lot 1 : Terrassements – VRD – aménagements extérieurs signé entre le Service des Eaux du Vivier et SAS EUROVIA Poitou Charentes Limousin et notifié le 30/11/2020 ;
- l'arrêté préfectoral du 10/12/2019 relatif à la modification des statuts de la Communauté d'agglomération suite au transfert de compétence eau potable conformément à la loi Notre de du 7/08/2015

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'acter des modifications des prestations initiales et des prix nouveaux.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte la demande du maître d'ouvrage de réduire les places de stationnement et de candélabres.

Les prix nouveaux de traçage et de butée béton ont pour objet de sécuriser la zone devant le Magasin.

Les prestations sont réduites comme suit :

articles	Désignation	Quantités initiales	Quantités modifiées	Prix unitaires en € HT
2.1.7.1	Décapage de la terre végétale	1024.59m ²	889.50 m ²	1€56
2.1.8.1	Fouille en déblais	217.719m ³	190 m ³	7€35
2.1.9.1	Dépose repose d'arbres	1	0	335€
2.1.10.1	Evacuation des terres provenant des décapages	314.736 m ³	190 m ³	5€20
2.1.11.1	Evacuation des terres provenant des fouilles en déblais	283.035 m ³	287 m ³	5€20
2.1.12.1	Reprofilage et compactage du fond de forme, compris façon de pente	934.79 m ²	780 m ²	0€60
2.1.12.2	Film géotextile	934.79 m ²	780 m ²	0€90
2.1.12.3	Blocage en matériaux dioritiques GNT0/80	934.79 m ²	780 m ²	5€20
2.1.12.4	Blocage en matériaux dioritiques GNT0/31.5	934.79 m ²	780 m ²	5€20
2.2.2.1	Réseaux EP en Polypro	35	0	58€20
2.2.2.2	Piquetage sur réseaux existants	2	3	320€
2.4.1.1	Tranchée, y compris grillage avertisseur	100	165	16€80
2.5.2.1	Voirie légère en enrobé pour parking	934.79 m ²	740 m ²	11€20
2.5.3.1	Traçage au sol, pour délimitation des zones de stationnement	195ml	100ml	1€65
2.5.3.3	Traçage sigle handicapé pour les places "PMR".	6U	8U	30€
2.5.3.4	Traçage des flèches directionnelles	6U	8U	45€
2.5.3.5	Traçage de ligne de "STOP"	2U	1U	25€

Les prix nouveaux sont créés :

articles	Désignation	Quantités modifiées	Prix unitaires en € HT
2.4.1.2	Regard à la place de candélabres	3	255€
2.5.3.6	Traçage au sol bande continue derrière parking en bleu	70	1€95
2.5.3.7	Butée de roue béton P1	12	45€

ARTICLE 3 – MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du marché est modifié comme suit :

	montant initial	montant de l'avenant	montant après avenant
Montant total HT	53 972.46	- 4 616.38	49 356.08
TVA 20,00%	10 794.49	-923,28	9 871,22
Montant total TTC	64 766.95	-5 539,66	59 227,30

ARTICLE 4 – ANNEXES

Le présent avenant comporte une annexe, à savoir la DPGF modifiée.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,

Le titulaire

A Niort, le,

Le représentant légal de la CAN